

RHIN SUPÉRIEUR

La Fondation du Rhin se jette à l'eau

La structure créée fin 2020 et établie à Kehl, en face de Strasbourg, entend devenir une passerelle entre France et Allemagne, surtout pour l'emploi et la formation des jeunes et des réfugiés. Elle finance ses premiers dossiers de soutien.



Créée en décembre 2020, la Fondation du Rhin – Rheinstiftung concrétise cette année ses six premiers soutiens, après avoir consacré

2021 à mettre en place son fonctionnement, dont la définition de son logo. Celui-ci illustre la vocation de « *passerelle* » entre France et Allemagne qu'a voulue son initiateur et président, l'entrepreneur Hans-Werner Hilzinger, l'un des dirigeants du groupe éponyme de fabrication de fenêtres et portes qui compte des unités de production dans les deux pays.



© Rheinstiftung

« L'amitié et la coopération franco-allemandes sont une conquête extraordinaire au regard de l'Histoire. J'ai pu l'expérimenter au cours de mon parcours professionnel et je souhaitais trouver un moyen de contribuer à continuer à la faire vivre », expose Hans-Werner Hilzinger.

Le vaste sujet nécessitait d'en cibler les axes d'investissement. De fait, la structure entend œuvrer dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation et de l'intégration sociale et professionnelle, notamment pour les jeunes et les migrants. Elle se positionne en priorité sur des projets à dimension transfrontalière ou franco-allemande, et lorsque l'initiative publique fait défaut. *« Nous nous sommes demandés si cette orientation recouvrait un champ assez vaste pour trouver les dossiers à*

soutenir. Nous estimons que c'est le cas », poursuit Hans-Werner Hilzinger. Ceci a abouti par exemple à ne pas retenir un projet culturel jugé de trop grande envergure pour la fondation.



© Mathieu Noyer

« L'accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes, l'égalité femmes-hommes et l'égalité des chances constituent les valeurs fondatrices », ajoute Agathe Binnert, vice-présidente de la Fondation.

Allemand pour migrants, formation à l'emploi...

Les premiers dossiers soutenus représentent un montant cumulé d'un peu plus de 20.000 euros. Il s'agit de cours d'allemand pour des réfugiés (afghans, syriens, érythréens) en complément de leur formation professionnelle à la serrurerie par apprentissage dans le centre BAG de Kehl ; d'enseignement supplémentaire en allemand à nouveau, pour des élèves issus de l'immigration cette fois-ci, à l'école Albert-Schweitzer de Kehl ; d'un camp franco-allemand cet été en Forêt-Noire pour une trentaine de jeunes ; du volet transfrontalier de Sing'Ami, l'initiative de

soutien aux projets entrepreneuriaux de migrants de l'ONG Singa portée par ses antennes de Stuttgart et Paris ; d'Orientandem, projet de formation professionnelle franco-allemand porté par la CCI Alsace Eurométropole et la région Grand Est. Enfin, la Fondation a pris en charge les frais de conception et d'impression du livre qui grave dans le marbre les portraits de travailleurs frontaliers et leurs témoignages qui ont jalonné au premier semestre la traversée du pont du tramway entre Strasbourg et Kehl.

De droit allemand

La Fondation se veut d'un fonctionnement souple. Celui-ci repose sur un bureau restreint de quatre personnes et un comité consultatif réunissant des représentants de la CCI Alsace Eurométropole, de la mairie de Kehl et de la Bürgerstiftung (fondation citoyenne) BSK de Kehl. C'est également dans cette ville située en face de Strasbourg que la structure, de droit allemand, a son siège. Elle a effet opté pour le régime juridique allemand des fondations, largement éprouvé par les nombreuses structures de ce type outre-Rhin.



L'absence d'un régime européen, voire transfrontalier, ne semble pas préjudiciable. « *Nous nous sommes assurés de notre capacité juridique à soutenir des projets en territoire français, même si tous les points ne sont pas encore réglés. Il vaut mieux être pragmatique et avancer avec les outils du droit qui existent* », juge Hans-Werner Hilzinger.